

# COMMUNE DE MONTAUD

## **PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 08 janvier 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 08 janvier, à 20h30,  
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. MURDINET Michel, BOUCAUT Alain, COING-BELLEY Stéphane, PASCAL Philippe, CALVANI Pascal, GERBAUX Laurent, CORVEZ Marion.

Absents excusés : MM. DESPESE Philippe a donné pouvoir à PASCAL Philippe, MANAUD Nicolas a donné pouvoir à MURDINET Michel, DAGUET Max a donné pouvoir à POBLET Pascale.

Absents : MM. COLBEAU Joël, PONCET Corinne

Secrétaire : M. BOUCAUT Alain a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h40.

### 1/ **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 04 décembre 2018, avec 7 voix Pour.

## 2/ RESTES A REALISER 2018

Après avoir pris connaissance,  
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote avec 11 Pour,  
DECIDE les restes à réaliser suivants :

N° compte	OBJET	Budget Primitif 2018	Réalisations 2018	SOLDE après Réalisations	MONTANT REPORTE
<b>DEPENSES</b>					
16	Emprunts	34 500	34 172.21	-	
202	Documents d'urbanisme	845	-	845	-
2111	Terrains nus	100 000	-	100 000	-
2158	Acquisitions	22 000	6 988.30	15 012	-
2315	Numérotation des voies	20 000	10 367.76	9 632	9 632
2315	Numérotation des voies Etudes	600		600	-
2315	R2novation Bassin	10 000	-	10 000	-
2315	Terrain des Ramées Jeux	79 500	-	79 500	-
2315	Bâtiments : école, mairie	121 283	5 003.51	116 279	1 600
2315	Salle des fêtes	-	535.20	- 535	-
2315	Village centre	220 000	17 576.00	202 424	7 810
2315	Parking des Ramées	20 000	-	20 000	-
2315	Piste forestière Bois vert	20 000	-	20 000	-
2315	Voirie communale	66 300	59 405.40	6 895	1 700
2315	Bâtiments Eclairage	10 000	-	10 000	-
2315	WC des Ramées	19 674	-	19 674	-
261	Titres de participation SPL	5 000	-	5 000	-
		<b>749 702</b>	<b>134 048.38</b>	<b>615 326</b>	<b>20 742</b>
<b>RECETTES</b>					
	TVA affectation	54 000	52 211.44	1 788.56	-
	Taxe aménagement	3 650	15 515.15	- 11 865.15	-
	Affectation résultats 2017	204 348	204 348.44		-
	Excédent de fonction 2017	191 108	191 108.89	-	-
	Virement section fonctionnement	33 168	-	33 168.00	-
	Amortissement	350	346.00	4.00	-
	Subventions :				
1323	Voirie communale	15 335	14 837.00	498.00	
	Bâtiments	25 000	4 262.00	20 738.00	15 000
	Mur d'enrochement - sécurité	6 180	4 211.00	1 969.00	
	Les Ramées Jeux	16 563	-	16 563.00	16 563
16	Emprunts	200 000	-	200 000.00	-
		<b>749 702</b>	<b>486 839.92</b>	<b>262 863</b>	<b>31 563</b>

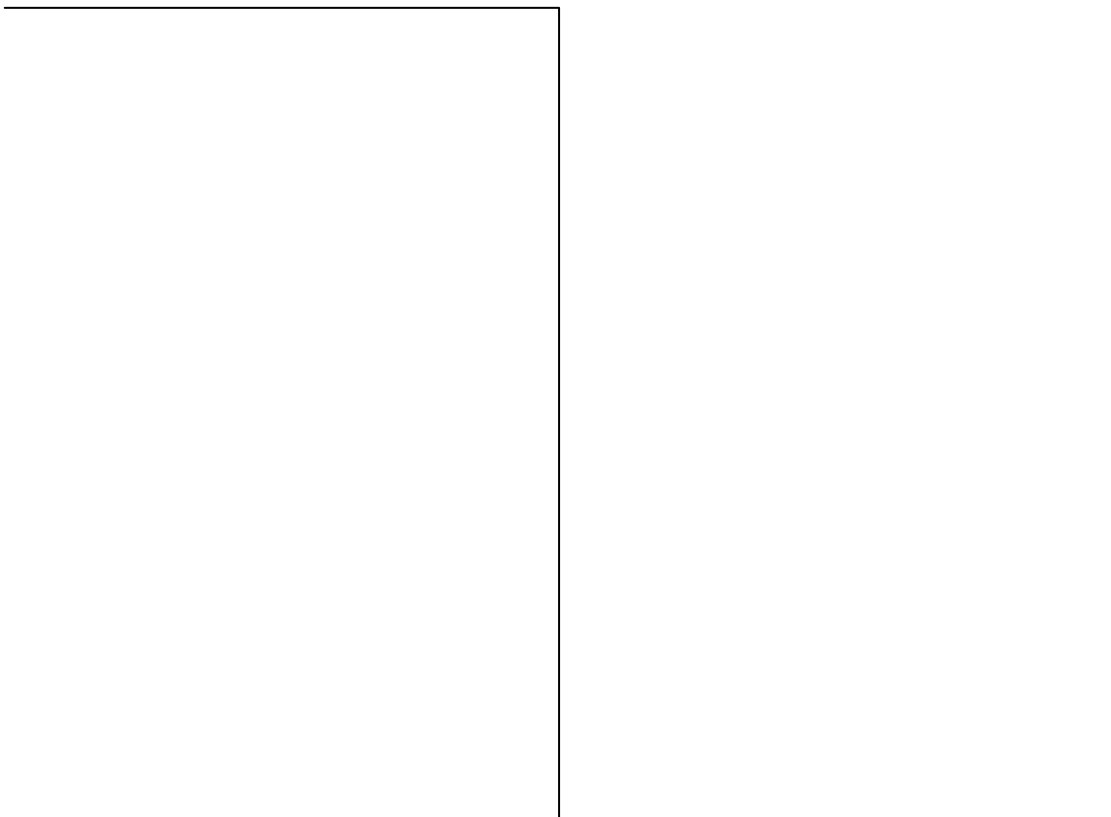
# COMMUNE DE MONTAUD

## **3/ AVENANT CONTRAT ASSURANCE STATUTAIRE**

Madame Pascale Poblet DONNE connaissance au Conseil municipal de la délibération du 06/12/2015 décidant de travailler avec Gras Savoye pour ce qui concerne les risques statutaires, dans le cadre du contrat groupe passé par le CDG. Gras Savoye indique une évolution de ses tarifs.

Le Conseil municipal,  
RAPPELLE sa décision en date du 04/09/2018 d'accepter l'augmentation des taux proposée par Gras Savoye dans le cadre du contrat groupe pour les risques statutaires. Les taux sont les suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

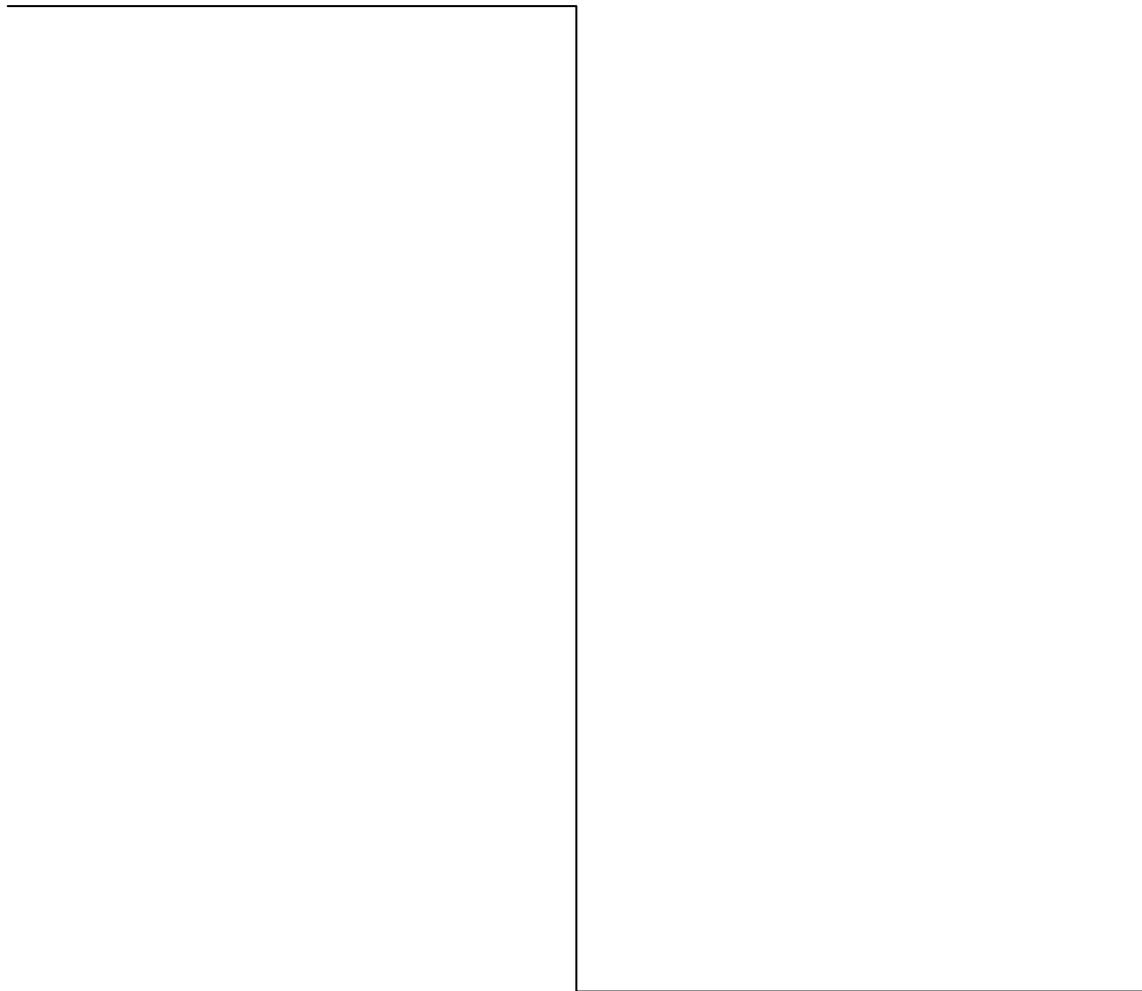
- Agents affiliés à IRCANTEC : 1,07% au lieu de 0,98 %
- Agents affiliés à CNRACL : 6,73 % au lieu de 6,23 %



#### **4/ SUBVENTION ASSOCIATION**

Madame Pascale Poblet PROPOSE au Conseil municipal d'allouer une subvention exceptionnelle à l'association Coup de Pousse en remerciement de leur participation aux Temps d'Activités Périscolaires des 4 années.

Après en avoir délibéré, après vote par 11 voix Pour,  
Le Conseil municipal DECIDE d'accorder une subvention de 100€ à l'Association Coup de Pousse.



# COMMUNE DE MONTAUD

## **5/ SEDI – DELEGATION POUR ECLAIRAGE PUBLIC – INFORMATIONS**

Madame Pascale Poblet DONNE connaissance au conseil municipal de la possibilité de donner délégation au SEDI pour l'éclairage public.  
Cela comporte le fonctionnement du service.

Pour obtenir des aides, subventions, il faut donner la délégation au SEDI : enfouissement des lignes, fourreaux, modernisation de l'éclairage...  
Politique rurale importante

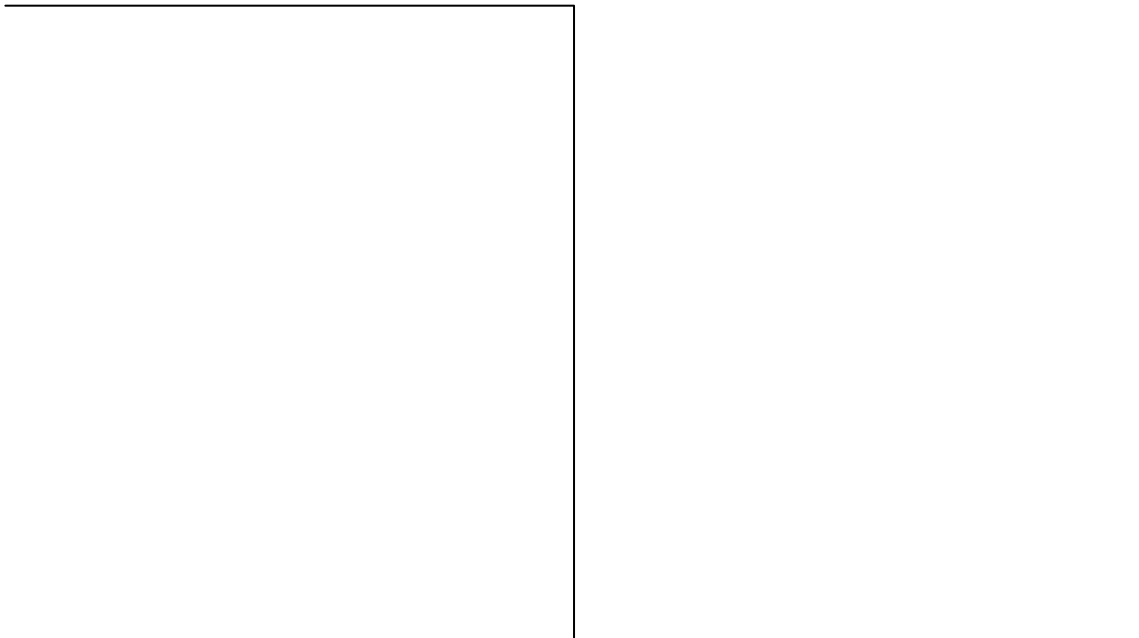
Niveau Basilum

Maintenance annuelle : 3€ le Led

Accès simple : 6,30€

Accès complexe : 7,80€

Il s'agit d'une information, la question sera mis au vote lors d'un prochain conseil, en présence de Philippe Despesse, délégué au SEDI.



## **6/ DEMANDE INTERVENANT SPORTIF A L'ECOLE**

- Mise en place d'heures d'intervenant sportif – 3 heures / semaine
- 75 € par semaine x 33 = 2 475€ par an soit 3465 € chargé à 40%
- Concerne des CP aux CM2, 1h30 / classe le lundi matin
- Jusqu'à fin d'année scolaire ?
- Nicolas et Pascal envoient des infos
- Décision au prochain conseil
- Quel tarif ? Avis des professeurs d'écoles ?
- Enjeu financier : salariée, entre 2500 et 3500€ avec charges pour une année scolaire complète
- Décision reportée au prochain conseil

La séance est levée à **21h35**  
Prochain conseil le **mardi 05 février 2019**

# COMMUNE DE MONTAUD

## Liste des décisions du Conseil municipal Séance du 08 janvier 2019

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	Restes à réaliser 2018
2	Avenant contrat assurance statutaire
3	Subvention association Coup de Pousse
4	SEDI – Délégation pour éclairage public -Informations
5	Demande Intervenant sportif – décision reportée

**Mardi 08 janvier 2019**

Tableau de présence des élus

Nom Prénom	Signature	Cause d'empêchement
POBLET Pascale		
MURDINET Michel		
BOUCAUT Alain		
COING-BELLEY Stéphane		
DESPESSE Philippe		
DAGUET Max		
GERBAUX Laurent		
CORVEZ Marion		
PONCET Corinne		
PASCAL Philippe		
MANAUD Nicolas		
COLBEAU Joël		
CALVANI Pascal		